

ÉLECTIONS LOCALES
**LA PARTICIPATION
DE L'OPPOSITION SE PRÉCISE**

Page 3

**BILAN COVID-19
EN ALGÉRIE**

**20 DÉCÈS ET 246
NOUVEAUX CAS
EN 24 HEURES**

Page 16

ISSN : 1112-7449
MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 4339 | Lundi 13 septembre 2021 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

**HUILE ALIMENTAIRE
ET SUCRE BLANC**

**VERS UN
PLAFONNEMENT
DES PRIX ET DES
MARGES**

Page 4

APN

BENABDERRAHMANE PRÉSENTE AUJOURD'HUI LE PLAN D'ACTION DU GOUVERNEMENT

Page 3



TRAFIC AÉRIEN

**QUELLE SOLUTION
POUR AIR ALGÉRIE ?**

Page 4



CRISE AU FLN

**BÂADJI CONTRE-
ATTAQUE SUR
LE TERRAIN**

Page 3



11

officines rejoignent la campagne de vaccination anti-Covid à Mostaganem.

22

mille personnes ont fuit les gigantesques incendies en Californie.

166

dossiers de remboursement de dettes de micro-entreprises validés.

Séminaire de formation sur l'assistance aux victimes de crimes

Le ministère de la Justice organise du 6 au 9 septembre en cours un séminaire de formation sur l' "Assistance aux victimes des crimes". Ce séminaire s'adresse associations activant dans le domaine judiciaire. Cette initiative entre dans le cadre du programme européen pour le soutien du secteur de la Justice en Algérie. C'est ce qu'a indiqué un communiqué du ministère de la Justice. Le séminaire, qui se déroulera en visioconférence, verra la présence d'une vingtaine (20) participants, dont des représentants d'association, des magistrats, des avocats, des auxiliaires de justice, des représentants du ministère de la solidarité nationale, de la femme et de la condition de la femme ainsi que des représentants des Directions de l'activité sociales (DAS) des wilayas du Centre, peut-on lire dans le même communiqué. Les travaux du séminaire seront animés par madame Aït Zai Nadia, représentante du partenaire européen. Cette activité vise à définir "le rôle, l'expérience et la place des associations, dans le cadre de l'assistance aux victimes pour apprendre tous les éléments du thème", conclut le même communiqué.



Plusieurs serres endommagées par les vents de sable à Biskra



Les vents violents ayant frappé Biskra lors des tempêtes de sable survenues dans la nuit de mardi à mercredi ont endom-

magé entre 20 à 30 % des cultures protégées sous serre, a indiqué mercredi l'Association de wilaya des cultures protégées. "Les intempéries qui se produisent rarement à Biskra avec de telle violence, ont causé des dégâts importants, destruction des structures métalliques des serres, détérioration de la plasticulture ainsi que les réseaux d'irrigation goutte à goutte, en plus des pannes d'électricité signalées dans plusieurs régions agricoles et la perturbation des activités agricoles", a précisé, le président de l'Association, Brahim El Ouafi. Ce dernier a également déclaré que ces tempêtes ont provoqué "la consternation des agriculteurs, qui ont dépensé beaucoup d'argent pour l'installation des serres pour protéger leurs produits en prévision du lancement de la nouvelle saison agricole de ce genre de culture". Le président de l'Association de wilaya des cultures protégées a aussi souligné que "ces tempêtes de sable ont causé la détérioration des boutures de diverses variétés de légumes que les agriculteurs avaient entamé la plantation".

Ateliers d'art-thérapie à Tizi-Ouzou

Un collectif d'artistes et de travailleurs de la santé bénévoles organisent à une opération de prise en charge psychologique et des ateliers d'art-thérapie à l'adresse des enfants de la région de Tizi-Ouzou, traumatisés par les récents incendies ayant ravagé la région. Le collectif, qui avait lancé une collecte de dons de fournitures et matériel de dessin, prévoit d'organiser quatre ateliers d'art-thérapie, pendant cinq jours dans la ville de Larbaâ-Nath-Irathen en collaboration avec des associations locales. Le sculpteur Abdelghani Chebouche, un des initiateurs du projet explique que le but d'une telle initiative est d'"apporter une aide psychologique, aux enfants notamment, afin d'exorciser les traumatismes causés par les incendies de forêts et reconstruire à nouveau les régions sinistrées". Il encourage également la "généralisation de cette initiative, avec d'autres bénévoles, à travers toutes les wilayas touchées par ces incendies". Abdelghani Chebouche a précisé par ailleurs, que "le collectif prévoit une journée de formation à l'art-thérapie pour les artistes, psychologues et bénévoles de la région afin de pérenniser l'initiative, et que le collectif reste disposé à dis-



penser des formations pour les artistes et bénévoles souhaitant reproduire l'initiative".

Oubi Bouchraya, représentant du Polisario en Europe

"La nomination d'un nouveau représentant spécial pour le Sahara occidental occupé n'aura pas d'impact sur le processus du règlement du conflit dans ce territoire non autonome car la clé de la résolution définitive est aux mains du Conseil de sécurité de l'Onu."

D
I
X
I
T

915 pièces de monnaie retirées de l'organisme d'une... tortue

Lundi 6 mars 2017, en Thaïlande, une tortue qui éprouvait des difficultés à nager a été prise en charge par une équipe de vétérinaires. Ces derniers ont découvert 5 kg de pièces de monnaie dans son organisme. Les vétérinaires ont en effet extrait 915 pièces de monnaie de l'animal. Habituellement ce sont les cochons qui font office de tirelire... Une opération de sept heures aura été nécessaire pour extraire la ferraille.

Les pièces de monnaie avaient été jetées par les visiteurs du zoo de Si Racha. Une pratique motivée par une croyance populaire qui affirme que cela porterait chance, a expliqué Reuters.

La reine d'Angleterre répond aux élèves d'une école primaire française

Des élèves de l'école Sainte-Anne ont écrit à la reine d'Angleterre pour lui souhaiter un bon anniversaire. Elle leur a répondu, même si avec des mois de retard. Le courrier des élèves est parti le jour même de l'anniversaire de la souveraine. L'école Sainte-Anne n'était pas peu fière de recevoir une réponse de Sa Majesté la reine d'Angleterre. Une réponse qu'elle n'attendait plus. Dans son courrier la reine remercie les enfants de la gentille attention et des jolis dessins et assure avoir été très touchée par le courrier en s'excusant du retard pris pour répondre.

APN

Benabderrahmane présente aujourd'hui le plan d'action du gouvernement

Le Premier ministre, Aïmene Benabderrahmane, ministre des Finances, présente aujourd'hui le plan d'action du gouvernement devant les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN), consacré essentiellement à engager des réformes structurelles importantes sur les plans institutionnelle et socio-économiques pour réussir la relance économique.

PAR LAKHDARI BRAHIM

Adopté le 30 août dernier par le Conseil des ministres, le plan d'action, composé de cinq chapitres, à savoir "Consolidation de l'État de droit et rénovation de la gouvernance, pour une relance et un renouveau économiques, pour un développement humain et une politique sociale renforcée, pour une politique étrangère dynamique et proactive, ainsi que le renforcement de la sécurité et de la défense nationale", émane principalement du programme du président de la République et de ses 54 engagements. Le Gouvernement ouvrera, à cet effet, à "la modernisation de la justice et au renforcement des libertés", au "renforcement de l'exercice des droits et libertés", au "renforcement du dialogue et de la concertation" ainsi qu'à l' "avènement d'une société civile et responsable".

Le Gouvernement envisage aussi à travers son plan d'action d'assurer une "gouvernance renouvée pour plus de performance et de transparence", une "gestion efficace et transparente des finances publiques" et "les réformes fiscale, budgétaire, comptable, domaniale et douanière".

Parmi d'autres axes que le Gouvernement s'engage à prendre en charge figure "la moralisation de la vie publique et la prévention et la lutte contre la corruption", "l'enracinement des valeurs d'éthique et la rénovation du cadre juridique applicable aux agents publics, la modernisation de l'administration et de la fonction publique ainsi que la refonte de l'organisation de l'administration publique".

Le plan d'action du Gouvernement met également l'accent sur "l'affirmation, la promotion et la protection des composantes de l'identité nationale et de la mémoire, le renforcement du référent religieux national et la consécration de l'identité religieuse", ainsi que "le renforcement et la promotion de l'arabe et du tamazight".

Sur le plan économique, le Gouvernement projette de "consolider les leviers de la relance économique, la modernisation du système bancaire et financier, la réforme du secteur Public Marchand (SPM) et de la gouvernance des entreprises publiques".

Il s'agit également de "l'amélioration de l'attractivité du climat d'investissement et la promotion du cadre de développement de l'entreprise et de l'entrepreneuriat" et du "renforcement de l'intégration du secteur informel dans le circuit légal".

Le plan d'action donne aussi une grande importance notamment aux secteurs agricoles et de la pêche et des ressources

halieutiques ainsi qu'aux secteurs de l'Industrie pharmaceutique et du Tourisme, tout en encourageant la politique commerciale en faveur des exportations hors hydrocarbures et la valorisation de la production nationale et à la rationalisation des importations.

Le Gouvernement qui continuera à renforcer les capacités d'exportation et la promotion des exportations et la facilitation de l'acte d'exporter, n'a pas occulté, sur le plan social, "la mise à niveau et le développement des localités nécessitant un accompagnement particulier (zones d'ombre), et la politique sociale efficiente et équitable" avec "l'accroissement et la consolidation du pouvoir d'achat du citoyen", ainsi que "l'amélioration de la prise en charge des populations vulnérables".

Concernant la politique étrangère, le gouvernement œuvre, entre autres, à défendre les intérêts supérieurs de la nation, tout en contribuant à la stabilité et à la sécurité régionales et au renforcement des liens avec l'Afrique et le monde arabe, sans oublier d'améliorer la stratégie novatrice en direction de la communauté nationale à l'étranger.

Par ailleurs, le plan d'action du gouvernement souligne que l'organisation "réussie" des élections législatives du 12 juin 2021, avec l'installation de la nouvelle Assemblée parlementaire, est "une autre étape dans le processus de mise en œuvre de l'engagement du président de la République pour le parachèvement de l'édifice institutionnel, en consécration d'une nouvelle ère qui caractérisera l'Algérie nouvelle au sein de mécanismes constitutionnels et juridique garantissant

l'intégrité et la crédibilité de la pratique démocratique".

Il est précisé aussi que les élections locales annoncées pour le 27 novembre prochain constitueront "une nouvelle étape" de ce processus.

Le texte indique également que l'élaboration de ce plan d'action du gouvernement intervient dans une conjoncture "exceptionnelle" liée à la pandémie du covid-19 et constitue un "grand défi" pour le gouvernement qui doit à la fois gérer "l'urgence d'une situation épidémiologique (...) et engager des réformes structurelles importantes sur les plans institutionnels et socio-économiques, particulièrement pour réussir la relance économique".

L. B.

CRISE AU FLN Bâadji contre-attaque sur le terrain

Mais qu'est-ce qui se passe au FLN ? Une question que les sympathisants du l'ex-parti unique se posent avec de plus en plus d'insistance. Aujourd'hui, après l'épisode de la prise d'assaut du siège du parti à Hydra, des partisans de Baadji ont organisé un sit in de soutien à celui que d'autres militants rejettent.

Après les images choquantes qui ont été prises à l'intérieur du siège du FLN à Hydra, que des opposants Baadji ont pris violemment d'assaut, voilà que la contre-attaque est arrivée hier. Ce 12 décembre 2021, ils étaient des dizaines dans un sit in devant le siège central du parti à Hydra. Les protestataires ont exprimé leur soutien à Abou El Fadhl baadji et à « la légitimité ».

La légitimité, seule issue pour le FLN ?

Au sein des protestataires, un seul mot est sur toutes les lèvres et les banderoles. La légitimité. « Actuellement on est une seule grande famille », indique un des militants du FLN présent sur place. Le même intervenant s'interroge sur le timing choisi par les opposants de Baadji. Un timing qui coïncide avec l'arrivée des élections locales.

« De deux choses l'une, soit ces gens-là ne veulent pas qu'on participe à ces élections, soit ils veulent qu'on y aille faibles et désorganisés », ajoute-t-il. La solution est pourtant simple selon lui : « on participe aux élections locales, puis on organise un conseil nation et celui qui a des hommes qu'il se montre ».

Il est à rappeler que Abou El Fadhl Baadji a tenu dernièrement une conférence de presse. Il assure que le l'ex-secrétaire du parti est derrière ce qui s'est passé jeudi dernier. Selon Baadji, ces « Baltagias » sont payés pour semer la discorde entre les militantes et pour parasiter son fonctionnement.

Pendant que deux courants opposés traversent le FLN, ce dernier se déchire de plus en plus. Alors que certains évoquent un complot contre le Parti, un seul fait est sur, l'avenir de l'ex-parti unique s'enfonce dans le flou. Ces élections locales, prévues pour le mois de novembre, vont sûrement sceller le destin du FLN.

R. N.

ÉLECTIONS LOCALES

La participation de l'opposition se précise

PAR CHAHINE ASTOUATI

Si le FFS s'est déjà prononcé favorable pour la participation aux prochaines élections locales, l'hésitation qui a marqué la prise de position des autres partis de l'opposition confirme leur éventuelle participation. Les prochaines échéances marqueront-elles la fin de la saga des boycotts de ces partis ?

Contrairement aux autres rendez-vous électoraux, notamment les derniers en date, les élections locales devront changer la donne. Les partis de l'opposition se retrouvent désormais face à un dilemme ; participer pour garder le contact avec le citoyen à travers les assemblées locales ou maintenir la lancée du rejet de toutes les initiatives de l'État, notamment électorales.

De son côté, le Front des forces socialistes (FFS) a déjà tranché, en optant pour le premier choix. Sa participation décidée à l'issue d'une session extraordinaire du Conseil national du parti est un choix « stratégique dicté par la responsabilité nationale du parti et son attachement à l'unité et à la souveraineté nationales ». C'est ce qu'a déclaré, samedi, le premier secrétaire national du FFS, Youcef

Aouchiche concernant les élections locales anticipées du 27 novembre prochain. Ainsi, le parti opte pour « préserver les espaces de lutte à l'échelle locale, qui ont été acquis ».

Vers la participation du parti des travailleurs

Si la question semble évidente auprès du vieux parti de l'opposition, le parti des travailleurs, certes conscient de « la complexité de la situation », ne s'est pas encore prononcé. À en croire son dernier communiqué, le débat quant à la participation aux élections locales fait déjà rage au sein du parti.

« Jamais une discussion autour de la participation ou non à un scrutin n'a pris une telle forme », lit-on dans le communiqué de la réunion du Comité central du parti. Avant donc de trancher, le PT a « décidé de faire descendre la discussion dans les rangs du Parti et avec les citoyens, à la lumière des développements dans le pays ».

Bien que la position du parti revient désormais aux militants et aux citoyens, « le Comité central a décidé, conformément aux traditions du parti, d'entamer les opérations légales de préparation matérielle des élections », indique encore le même

communiqué.

RCD : un silence qui en dit long

Pour sa part, le Rassemblement pour la culture affiche un intrigant silence autour de cette question. Pour le moment, aucune décision n'a été prise. Un silence qui en dit plus long sur l'importance qu'accorde le parti de Mohcine Bellabbas à ces élections. Cela intervient notamment si l'on prend en considération les positions fermes et tranchées du parti quant aux prétendantes échéances électorales.

Il faut encore rappeler que l'ensemble des partis de l'opposition, dont le FFS et le PT, avaient également eu la même position lors de ces rendez-vous électoraux. Si cela veut dire quelque chose, c'est que les élections locales risquent de changer radicalement la vision de l'opposition quant à la réalité politique du moment.

D'ailleurs, il convient également de noter que ces formations politiques, qui ont tendance à rejeter les initiatives du pouvoir, comptent beaucoup sur les représentations locales qui sont, contrairement à l'Assemblée nationale APN, très proches de l'électeur, et donc du citoyen.

C. A.

REMBOURSEMENT DES DETTES DES ENTREPRISES EN DIFFICULTÉ 81 dossiers acceptés

Le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé des micro-entreprises, Nassim Diafat, a indiqué, hier, dans un communiqué publié sur sa page Facebook, que 81 dossiers avaient été acceptés pour remboursement des dettes des entreprises en difficulté sur les 500 dossiers à l'étude, et ce dans le cadre de l'application des axes de la nouvelle stratégie prise pour relancer l'Agence Nationale d'Appui et de Développement de l'Entrepreneuriat (ANADE).

Lors de cette réunion tenue au niveau de l'ANADE, 500 dossiers déposés par les représentants des banques ont été examinés dont 81 dossiers de remboursements acceptés, pour plus de 13 milliards de centimes.

Il a annoncé le report de 416 dossiers relatifs aux entreprises en activité accompagnés par l'ANADE à travers le rééchelonnement de leurs dettes à la faveur de plans de charge pour la relance de leurs activités, dans le cadre des conventions signées.

Le ministre délégué a également annoncé la régularisation définitive de 2 dossiers par les propriétaires de micro-entreprises en payant leurs créances auprès des banques et de l'Agence, alors que 1 dossier ne remplissant pas les conditions de remboursement a été renvoyé aux banques.

HUILE ALIMENTAIRE ET SUCRE BLANC Vers un plafonnement des prix et des marges

Le Premier ministre, Aïmene Benabderrahmane, a présidé, samedi, une réunion du gouvernement lors de laquelle un projet de décret exécutif qui plafonne les prix à consommateurs et des marges plafonds à la production, à l'importation et à la distribution, aux stades de gros et de détail, de l'huile alimentaire raffinée ordinaire et du sucre blanc a été examiné.

Selon un communiqué des services du Premier ministre, cet exposé présenté par le ministre du Commerce et de la Promotion des Exportations est relatif au projet de décret exécutif modifiant et complétant le décret exécutif n° 11-108 du 06/03/2011 fixant le prix plafond à consommateur ainsi que les marges plafonds à la production, à l'importation et à la distribution, aux stades de gros et de détail, de l'huile alimentaire raffinée ordinaire et du sucre blanc.

Ce projet de texte « vise à mieux rationaliser les importations des produits intermédiaires et des produits finis pour cette catégorie de denrées alimentaires, à travers notamment l'élargissement de la compensation des prix à d'autres matières produites localement afin de protéger la production nationale », a précisé la même source.

R. N.

3 MILLIARDS DE DOLLARS D'EXPORTATION

L'Algérie marque le point en Afrique

Les exportations algériennes destinées au marché africain ont atteint les 3 milliards de dollars. Une prouesse qui révèle pour la première fois que les produits algériens sont attractifs à l'extérieur.

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

C'est le SG du ministère du Commerce, Redouane Alili, qui a confirmé le chiffre lors d'un salon national destiné à l'exportation où il a indiqué que « l'Algérie exporte depuis des mois ces produits en hors hydrocarbure avec une valeur de 3 milliards de dollars ». Les pays vers lesquels l'Algérie est entrain de réaliser des chiffres d'affaires importants à l'export sont la Mauritanie, le Niger, le Mali, le Sénégal, la Tunisie et bientôt la Libye.

Mais pas que ces pays, des contacts entre des opérateurs algériens sont bien avancés avec des pays arabes tels que l'Irak, la Jordanie et des pays de l'Europe orientale notamment la Serbie, la Bosnie Herzégovine et la Pologne.

Selon le SG du ministère « le plus important reste la détermination de l'État à accompagner les exportateurs algériens où qu'ils soient ». Un ensemble de facilités a été mis en service depuis cette année en matière de transport, l'arrivée des produits à destination et la prime d'assurance que doit toucher chaque exportateur.



Le responsable du ministère du Commerce a souligné que « plus une entrave ne se dressera aux exportateurs du fait que toute la logistique est mobilisée actuellement en faveur de ces opérations » en faisant le bilan des 3 dernières années. « Il y a eu 102 opérateurs algériens qui ont participé à ces opérations avec 97 caravanes de produits qui ont sillonné le marché africain ». Il est à noter que les produits phares mis dans la perspective d'être exportés continuellement sont composés de produits agricoles (tomate, poivrons, ail, dattes, salades) et de l'avoine, orge comme deux produits uniquement pour certains pays du Sahel. Les matériaux de construction dont

le ciment et le plâtre sont destinés à des marchés en Europe du sud en raison affirme l'un des opérateurs « des coûts avantageux et la qualité des produits ».

Du côté de l'Association nationale des Commerçants et Artisans algériens (ANCA), El Hadj Tahar Boulenouar a estimé que « ces espaces dédiés à l'exportation et même au troc de certains produits va permettre de stimuler l'économie locale ». Des artisans ont également participé à des petites opérations d'export en signalant que « le produit artisanal algérien est très demandé dans certains marchés africains et européens ».

F. A.

TRAFIC AÉRIEN

Quelle solution pour Air Algérie ?

PAR RACIM NIDHAL

Malgré les progrès de la vaccination, le trafic aérien mondial reste encore loin des niveaux qui étaient les siens avant la crise sanitaire mondiale.

Pour toutes les compagnies aériennes, les temps sont durs. La prestigieuse compagnie aérienne Émirates a annoncé, la semaine dernière, des pertes financières pour la première depuis 30 ans, selon le journal les Echos.

Les pertes d'Émirates, qui fait partie des meilleures compagnies de transport aérien dans le monde, ont atteint plus de 4,5 milliards d'euros. C'est à dire la crise sanitaire mondiale n'a épargné personne dans le secteur du transport aérien même pas les compagnies riches.

Émirates a vu le nombre de ses passagers transportés chuter de 88% par rapport à l'exercice précédent. Par conséquent, les revenus de la compagnie ont baissé de 66%. Malgré des aides financières ayant atteint les 3.1 milliards de dollars, Émirates n'a pas pu éviter les suppressions d'emploi. La compagnie a dû dégraisser son effectif à hauteur de 31%.

Air Algérie sollicite l'aide de l'État

Si une compagnie aussi prestigieuse qu'Émirates se retrouve dans une telle situation, il semble tout à fait normal qu'Air Algérie traverse elle aussi un long tunnel.

Jeu de jeudi dernier, une réunion s'est tenue au

siège du ministère des Transports entre le ministre et le directeur général par intérim d'Algérie. Avec des pertes estimées en 2020 à 40 milliards de dinars et une longue période d'inactivité, Air Algérie est toujours dans le rouge malgré la reprise partielle de ses activités commerciales depuis un peu plus de trois mois.

Selon le communiqué qui a sanctionné la réunion entre le ministre des transports et le DG par intérim d'Air Algérie, la compagnie a demandé une aide financière pour faire face aux charges afin de pouvoir poursuivre son activité.

Le ministère des transports n'a pas dit quelle réponse il entendait apporter à cette demande. Mais deux questions se posent : l'État algérien est-il en mesure d'aider financièrement Air Algérie ? Une aide financière de l'État sera-t-elle suffisante pour régler les problèmes d'Air Algérie ? Jusqu'à quand l'activité d'Air Algérie restera-t-elle fortement réduite ?

Que faire ?

« Actuellement, on est à seulement 7 % du trafic normal même après la dernière augmentation du nombre de vols internationaux qui sont actuellement de 32 par semaine, toutes destinations confondues », explique une source au sein de la compagnie aérienne nationale.

Au lieu d'injecter de l'argent, l'État ferait peut-être mieux d'autoriser Air Algérie à reprendre plus de vols et pourquoi pas autoriser plus de destinations, voire rouvrir les frontières en maintenant un proto-

cole sanitaire stricte.

« Pour commencer à faire rentrer de l'argent dans les caisses, il faut au minimum reprendre à hauteur de 50 % du trafic habituel », poursuit notre interlocuteur.

Il faut savoir que la compagnie aérienne nationale paie des créances qu'elle n'utilise pas ou très peu. Difficile de rentabiliser ou de refaire son retard financier avec un tel nombre de vols que celui autorisé actuellement.

Montréal - Alger, une ligne importante pour Air Algérie

Par ailleurs, en centrant les vols principalement sur la France et plus particulièrement Paris, Air Algérie perd un portefeuille clientèle considérable en provenance d'Amérique du Nord au profit des compagnies aériennes européennes.

Air France et Lufthansa, qui mobilisent de gros avions pour leurs vols vers l'Algérie, récupèrent les clients algériens venant de ces régions, obligés de passer par l'Europe pour rentrer en Algérie. Or, Air Algérie aurait pu attirer cette clientèle par son vol direct vers Montréal qui ne figure pas sur le programme des dessertes.

L'idéal serait de permettre à Air Algérie de reprendre une bonne partie de son trafic normal pour qu'elle puisse retrouver un certain dynamisme.

Aider financièrement la compagnie en la contraignant d'opérer un nombre de vols aussi insignifiant serait tout simplement contre-productif.

R. N.

URGENCE SANITAIRE

Vers la reprise des activités chirurgicales

Après la déprogrammation massive imposée par la vague épidémique durant plusieurs mois, les activités chirurgicales vont commencer à reprendre suite à la baisse des nouveaux cas de Covid-19.

PAR IDIR AMMOUR

C'est notamment le cas du CHU Mustapha qui a repris ses activités depuis hier dimanche, et les médecins du Centre hospitalo-universitaire de Douera qui lance un appel dans ce sens. Bonne nouvelle donc pour les malades.

Le Syndicat national des praticiens spécialistes de santé publique (SNPSSP) explique que les activités chirurgicales s'effectueront progressivement suite à la baisse des hospitalisations liées à la Covid-19, selon le plan Covid du ministère de la Santé.

En effet, face à l'épidémie de COVID-19, les hôpitaux ont déprogrammé les chirurgies non urgentes. L'objectif de tout ce remue-ménage est clair: libérer et ouvrir davantage de lits de réanimation et réquisitionner le personnel soignant qualifié. Ajouter surtout à cela, éviter les risques de propagation du virus parmi les personnes se rendant à ces établissements.

Aujourd'hui, les choses semblent en accalmie et la baisse des nouveaux cas de Covid-19 qui se poursuit depuis la fin du mois d'août dernier. C'est ce qui a encouragé d'ailleurs certains hôpitaux à reprendre les activités chirurgicales, en arrêt depuis plusieurs mois.



Un retard d'autant plus préjudiciable et tout report complique davantage l'intervention, déjà complexe en soi, et diminue les chances de succès, avertissent d'un côté les spécialistes en la matière. Et de l'autre, « la suspension des activités à la flambée des cas de Covid-19 a entraîné l'augmentation du nombre de patients en attente d'intervention chirurgicale », regrettent-ils.

De son côté, le directeur de l'Institut national de Santé publique (INSP) au ministère de la Santé, a affirmé que le ministère « a mis en place des mécanismes spéciaux adaptés à la gestion de la situation épidé-

miologique pour déterminer les différentes activités hospitalières ». Pour rappel, le premier mécanisme a été mis en place le 20 mars 2020, suivi de l'Instruction émise par le ministère en septembre de la même année afin d'enjoindre aux établissements de santé d'arrêter les activités lorsque cela est nécessaire et de les reprendre après l'allègement de la pression sur eux.

À ce propos, le même responsable a précisé que la reprise des activités et leur organisation dépend du règlement intérieur de chaque établissement, lequel est fixé par ses comités élus et par les décisions des conseils scientifiques, mais aussi du respect des instructions du ministère de la santé.

I. A.

VACCINATION DES ÉLÈVES

Le DG de Pasteur évoque 2 conditions

PAR RAHIMA RAHMOUNI

Avec la rentrée scolaire qui arrive, la question de la vaccination des élèves soulève déjà un débat. Or, de l'avis des spécialistes et des responsables du secteur sanitaire, cette question n'est pas à l'ordre du jour, du moins actuellement.

Selon le directeur général de l'Institut Pasteur d'Algérie, Dr Fawzi Derrar, deux principaux éléments sont à prendre en considération avant d'entamer la vaccination des élèves, et donc des enfants de moins de 17 ans. Il s'agit d'en finir avec la campagne de vaccination des enseignants et d'attendre les résultats des études menées autour de cette question. Lors de son intervention sur les ondes de la Radio nationale, le responsable a indiqué « qu'on ne peut pas vacciner les élèves avant d'avoir fini la vaccination des enseignants et personnels des établissements scolaires ». À ce propos, il réitère « la nécessité d'intensifier les campagnes de vaccination et de multiplier les efforts au sein de tous les secteurs afin de mener à bien cette campagne ». « Et c'est après cela que la vaccination des élèves interviendra », a-t-il ajouté. Dans le même sens, il précise que cela devra intervenir « conformément aux résultats de certaines études scientifiques qui confirmeront l'efficacité de la vaccination des enfants contre l'épidémie du coronavirus ». L'invité de la Radio a, en outre, annoncé que l'Algérie réceptionnera 15 millions de doses de vaccins chinois

contre le coronavirus (Sinovac), et ce, avant le 15 octobre prochain.

Vers des mesures d'obligation

Selon lui, le contrat est déjà signé avec le partenaire chinois. Le DG de l'IPA rappelle, par ailleurs, que l'objectif du ministère de la Santé est de vacciner 75% de la population avant la fin du mois d'octobre prochain, d'autant que les quantités de dose de vaccins sont disponibles. S'exprimant

sur la campagne de vaccination, l'intervenant n'a pas écarté le recours prochainement à des mesures d'obligation dans le cas où l'objectif escompté n'est pas atteint. Pour ce qui est des stocks de vaccins contre le coronavirus, le même responsable affirme que l'Institut Pasteur dispose de 7 millions de doses qui s'ajoutent aux doses distribuées aux directions de la Santé à travers le territoire national.

R. R.

HÔPITAUX

Anesthésistes et réanimateurs annoncent une grève

PAR RACIM NIDHAL

C'est de nouveau l'agitation sociale dans le secteur de la santé. Alors que les hôpitaux et les personnels sont toujours confrontés à la pandémie de covid-19, les revendications des différents corps remontent à la surface et menacent de déstabiliser de nouveau le fonctionnement des structures de santé. Une grève est annoncée pour la semaine prochaine. Dans un communiqué rendu public ce dimanche 12 septembre, le Syndicat national des agents anesthésistes et réanimateurs annonce un débrayage de trois jours à partir de mardi prochain, 21 septembre, avec la menace d'entrer en grève illimitée si la tutelle ne répond pas aux revendications soulevées.

Le débrayage ne sera pas sans conséquence sur le fonctionnement des hôpitaux avec l'impossibilité d'effectuer les opérations chirurgicales nécessitant une anesthésie ou une réanimation. Le syndicat souligne que le ministère de la Santé n'a pas donné suite à ses correspondances et n'a pas pris en compte les PV des réunions tenues entre les deux parties. Parmi les revendications soulevées, le communiqué cite la suspension des résultats des concours liés à la formation jusqu'à l'élaboration du statut particulier des agents anesthésistes et réanimateurs. Il dénonce aussi la privation de ces agents de leur droit à la promotion ainsi que le retard dans le versement des 5^e et 6^e tranches de la prime Covid.

R. N.

COVID-19

Le variant Mu est-il plus dangereux que le Delta ?

Avec l'intensification des campagnes de vaccination contre le coronavirus, le monde croyait s'approcher de la fin de la pandémie, mais les nouvelles souches de Covid-19 ne cessent de faire leurs apparitions.

Après le variant Delta qui a fait des ravages dans le monde, dont l'Algérie, c'est le variant « Mu » qui fait son apparition et inquiète les organisations de la santé. Apparu au début de l'année 2021 en Amérique du Sud notamment en Colombie, ce variant se propage actuellement en Europe.

La semaine dernière, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) avait exprimé son inquiétude face au variant « Mu ».

Dans son bulletin épidémiologique sur l'évolution de la pandémie de Covid-19, l'OMS a indiqué qu'elle surveille ce nouveau variant du Coronavirus.

Le variant « Mu » plus dangereux que le Delta ?

Après l'OMS, c'est au tour de l'Agence européenne des médicaments d'exprimer son inquiétude. Lors d'une conférence de presse jeudi dernier, l'EMA a indiqué avoir identifié le variant Mu comme « potentiellement préoccupant ».

« Le variant Mu pourrait être potentiellement plus préoccupant que le Delta, car il pourrait montrer un risque d'échappement immunitaire (résistance aux vaccins) », a précisé l'Agence européenne des médicaments.

« Mais nous n'avons pas de données montrant que le variant Mu se propage tellement ou qu'il y a des chances qu'il dépasse le variant Delta en tant que souche dominante », a souligné la même source.

VACCIN CHINOIS

L'Algérie devra réceptionner 15 millions de doses

Le directeur général de l'Institut Pasteur en Algérie (IPA), le professeur Fawzi Derrar, a révélé que l'Algérie devra réceptionner 15 millions de doses du vaccin chinois avant le 15 octobre prochain.

Invité hier 12 septembre 2021 sur les ondes de la radio chaîne II, M. Derrar a confirmé que 15 millions de doses du vaccin chinois contre le coronavirus Covid-19 seront reçues, après la signature aujourd'hui d'un contrat avec le partenaire chinois.

Il a par ailleurs souligné que l'Institut Pasteur disposait de plus de 7 millions de doses de vaccins dans ses stocks, sans compter les doses qui sont stockées au niveau des directeurs de santé des 58 wilayas.

Fawzi Derrar a indiqué que l'Algérie disposait de suffisamment de doses pour vacciner 75 % des citoyens avant le 30 octobre prochain, mais le succès de cette opération dépend de la volonté des citoyens à se faire vacciner.

R. N.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS
WILAYA DE BEJAIA**AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire**

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel N°15/247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

La direction des Travaux Publics de la wilaya de Bejaia (N.I.F) N°40801500006082 informe les soumissionnaires ayant participé à l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert ,avec Exigence de Capacités Minimales N°13/2021 paru aux quotidiens nationaux «Midi Libre » et « صوت الأحرار » du 27/06/2021 relatif a:

Projet :

TRAVAUX DE REMPIETEMENT ET REPRISE DES DEGRADATIONS DU QUAI DE LA CASBAH ET DE LA PASSE CASBAH DU PORT DE BEJAIA

Mission :

Assistance Technique et Suivi des Travaux

Qu'à l'issue de l'analyse des offres techniques et financières, le marché est attribué provisoirement au BET suivant :

BET : LEM

Montant : 38 645 250,00 DA TTC

Délai Fixé par l'administration : Trente Six (36) Mois

Note Technique : 69/100

Critères : Seule Soumissionnaire et Pré qualifiée techniquement

NIF : 099816000369235

OBSERVATION :

Tout soumissionnaire qui conteste ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya de Bejaia dans un délai de Dix (10) jours à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché ,dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public , la presse ou le portail des marchés publics, cela conformément à l'article 82 du décret présidentiel 15/247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant.

Les autres soumissionnaires qui sont intéressés de se rapprocher de la DTP / Bejaia, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leur offres techniques et financières.

Midi Libre n° 4339 - Lundi 13 septembre 2021 - Anep 2116 016 035

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS
NIF : 15 0000 16090 4080**AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire DU MARCHÉ**

« Etude de protection et de réhabilitation des ouvrages maritimes du port de plaisance de Palm Beach (résidence d'état)»

Conformément à l'article 65 du décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégation de service Public, la Direction des Travaux Publics de la wilaya d'Alger, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales relatif à « Etude de protection et de réhabilitation des ouvrages maritimes du port de plaisance de Palm Beach (résidence d'état)», publié dans les journaux « El-Siyahi » et « Midi Libre » parus le 29/08/2021, qu'à l'issue de l'analyse des offres techniques et financières, il a été abouti aux résultats suivants :

Soumissionnaires	Montant de l'offre du soumissionnaire (à l'ouverture) en DA et en TTC	Montant et délais après correction après rabais introduit dans l'offre	Délai	Note de l'offre technique	Critère de choix
Laboratoire des Etudes Maritimes (L.E.M Spa) NIF : 0998116000369235	22 752 800,00 Un délai de 18 mois Rabais proposé de 25,28% (17 000 000,00) Un délai de 12mois	17 000 892,20	12 moi	100/100	offre unique

Tout soumissionnaire contestant ces résultats peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya d'Alger dans un délai de dix (10) jours à compter du premier jour de la parution du présent avis dans les journaux ou le BOMOP.

conformément a l'article 82 du décret présidentiel n°15.247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégation de service Public ; Les soumissionnaires qui sont intéressés peuvent se rapprocher auprès du service contractant au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication du présent avis pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation des offres techniques et financières.

Midi Libre n° 4339 - Lundi 13 septembre 2021 - Anep 2116 016 059

MIDI

LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ET DES DÉLÉGATIONS DE SERVICE PUBLIC



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

LE DÉFI DES ÉLECTIONS LOCALES DU 27 NOVEMBRE 2021 :

Une nouvelle gouvernance pour une société participative et citoyenne

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a signé un décret présidentiel portant convocation du corps électoral en prévision des élections communales et wilayas, prévues le samedi 27 novembre 2021 et selon le même décret il sera procédé à la révision des listes électorales durant la période allant du 5 au 15 septembre 2021.



LE DÉFI DES ÉLECTIONS LOCALES DU 27 NOVEMBRE 2021 :

Une nouvelle gouvernance pour une société participative et citoyenne

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a signé un décret présidentiel portant convocation du corps électoral en prévision des élections communales et wilayas, prévues le samedi 27 novembre 2021 et selon le même décret il sera procédé à la révision des listes électorales durant la période allant du 5 au 15 septembre 2021.

PAR ABDERRAHMANE
MEBTOUL*

Il s'agit bien entendu de ne pas de remplacer Mohamed par Abdelkader, pratiques du passé qui ont conduit le paysaux tensions actuelles, mais d'avoir une nouvelle vision de la mission, des collectivités locales en vue du redressement national. Comme j'ai eu à le rappeler dans différentes contributions nationales et internationales, largement diffusées entre 1976/2021 afin de rapprocher l'Etat du citoyen se pose l'urgence d de comprendre le fonctionnement de la société loin des bureaux climatisés. L'objet de cette contribution, au vu tant des événements actuels et futurs, à savoir l'épidémie du coronavirus, et son impact sur le système de santé, les impacts du réchauffement climatique avec les inondations, et incendies, est de démontrer l'urgence d'un management stratégique des collectivités locales articulé au nouveau rôle de l'Etat régulateur au niveau central, posant la problématique stratégique de la décentralisation, inséparable de la bonne gouvernance et de l'efficacité des institutions afin de redonner confiance

aux citoyens, sans laquelle aucun développement n'est possible.

1-L'Algérie s'étend sur 2.380.000 km2, dont 2.100.000 km2 d'espace saharien.

La densité paraît faible, mais les 9/10e de la population sont concentrés sur les terres du Nord. Sa situation géographique est stratégique : en face de l'Europe, côtoyant la Tunisie, l'Atlantique Maroc/Mauritanie, la Libye, le Mali et le Niger comme point d'appui de l'Afrique sub-saharienne. L'objectif stratégique horizon 2021/2030 est d'éviter que plus de 95% de la population vive sur moins de 10% du territoire. Il s'agira d'éviter les constructions anarchiques avec le manque d'homogénéisation dans le mode architectural, un taux accéléré d'urbanisation avec des bidonvilles autour des grandes villes, avec le risque de l'extension de nouvelles formes de violence à travers le banditisme et de maux sociaux comme la drogue et la prostitution. Il suffit de visiter certaines wilayas, pour constater des routes, des infrastructures et des ouvrages d'art qui ont coûté à la collectivité nationale plusieurs dizaines de milliards de centimes inutilisables en cas d'intempéries, des routes éventrées à l'intérieur des villes et villages, des ordures qui s'amoncellent à travers tant au centre que des quartiers périphériques, des logements que les citoyens refont, surtout les secondes œuvres avec des VRD non finies, des espaces verts qui font place à du béton, la construction d'unités dangereuses et polluantes près des villes, des sites touristiques, près des côtes, contenant plusieurs centaines de lits et qui déversent à la mer leurs déchets sans compter le manque d'eau pour l'hygiène. Cela témoigne d'actions urgentes dont la responsabilité ne concerne pas seulement un département ministériel, mais à la fois plusieurs ainsi que les collectivités locales. Cette situation peut avoir des conséquences très graves, avec la "bidonvilisation" sur le plan sécuritaire qui a un coût, d'où

l'importance de l'aménagement du territoire et d'une véritable régionalisation économique. Pour l'Algérie, il s'agit de procéder à une autre organisation institutionnelle, qui ne sera efficace que sous réserve d'objectifs précis, d'opérer un nécessaire changement qui passe par une approche basée sur une identification claire des missions et responsabilités et une restructuration des fonctions et des services chargés de la conduite de toutes les activités administratives, financières, techniques et économiques. Cette organisation institutionnelle implique d'avoir une autre organisation, évitant les micros institutions, l'éparpillement des ministères et également des wilayas étant budgétivores devant être regroupées en adéquation avec ceux des ministères. Les règles d'organisation et d'administration du territoire doivent inclure la protection de l'environnement, et être souple dans son organisation, en évitant le centralisme administratif, afin de construire un socle productif sur plus d'individus et davantage d'espace. Il convient de prendre le soin de ne pas confondre l'espace géographique avec l'espace économique qui, intègre le temps, l'espace étant conçu comme surface, distance et comme ensemble de lieux. La recomposition du territoire s'inscrit dans un vaste projet inséparable des réformes structurelles à, tous les niveaux. La conception volontariste étatiste de l'aménagement du territoire en Algérie, fondée sur la fameuse théorie des pôles de développement a été un leurre et n'a pas eu les effets escomptés. L'aménagement du territoire ne peut être conçu d'une manière interventionniste, mais doit être basé sur la concertation et la participation effective de tous les acteurs sociaux, devant dépasser cette vision bureaucratique de créer de nouvelles entités administratives, les nouvelles technologies rapprochant le citoyen de l'Etat, ou cette vision distributive à l'image des programmes spécifiques mais doit concourir à opti-



maliser la fonction du bien être collectif. L'aménagement du territoire devra répondre aux besoins des populations en quelque lieu qu'elles se trouvent et assurer la mise en valeur de chaque portion de l'espace où elles sont installées. Il ne s'agira pas d'opposer le rural à l'urbain, les métropoles aux provinces, les grandes villes aux petites mais d'organiser leurs solidarités. Pour cela, s'impose la refonte des finances locales sans laquelle la politique d'aménagement du territoire aurait une portée limitée devant un statut économique propre, caractérisé par une autonomie relative mais non indépendant de l'Etat régulateur central pour les grandes orientations stratégiques tant politiques qu'économiques, cette autonomie étant donc encadrée par l'autorité nationale. Toute décentralisation appelle les questions fondamentales suivantes : compétences du pouvoir local ; règles de composition et de fonctionnement des assemblées et exécutifs locaux ; ressources locales ; relations avec le pouvoir central ; modalités de transfert aux pouvoirs locaux et enfin

regroupant économistes, sociologues, politologues, sous la direction du professeur A. Mebtoul Economie de Marché et réformes -Casbah, deux volumes Editions (2004 Alger 500 pages).

2. La décentralisation économique à ne pas confondre avec déconcentration

La vision bureaucratique peut prendre des formes très différentes peut être définie comme un mode d'organisation de l'Etat qui confère à la région un rôle et un statut économique propre, caractérisé par une autonomie relative mais non indépendant de l'Etat régulateur central pour les grandes orientations stratégiques tant politiques qu'économiques, cette autonomie étant donc encadrée par l'autorité nationale. Toute décentralisation appelle les questions fondamentales suivantes : compétences du pouvoir local ; règles de composition et de fonctionnement des assemblées et exécutifs locaux ; ressources locales ; relations avec le pouvoir central ; modalités de transfert aux pouvoirs locaux et enfin

concertation entre les différentes wilayas avec pour objectif une meilleure efficacité ressentie comme tel par la population, l'argument de base résidant dans la proximité géographique. Cela signifie qu'il existe une solution locale aux problèmes locaux et que celle-ci est nécessairement meilleure qu'une solution nationale et que la diversité des situations locales impose une diversité de solutions pour s'adapter aux conditions locales spécifiques. Une réelle décentralisation suppose une clarté dans l'orientation de la politique socio-économique évitant des tensions et conflits entre le pouvoir local et central, permettant un nouveau cadre de pouvoir avec des nouveaux acteurs et des nouvelles stratégies élaborées, favorisant un nouveau contrat social national afin d'optimiser l'effet de la dépense publique et rendre moins coûteux et plus flexible le service public. La création de ce nouvel espace public générerait une nouvelle opinion publique, voire une nouvelle société civile, permettant l'émergence de thématiques com-

munes, des modes de propositions communs et donc déterminerait des choix collectifs optimaux. Car, une centralisation à outrance, favorise un mode opératoire de gestion autoritaire des affaires publiques, une gouvernance par décrets, c'est-à-dire une gouvernance qui s'impose par la force et l'autorité loin des besoins réels des populations et produit le blocage de la société. La synchronisation de la gouvernance centrale et locale, implique une réorganisation du pouvoir local dont la base est l'APC, pour une société plus participative et citoyenne renvoyant à l'urgence de la révision des textes juridiques qui ne sont plus d'actualité. Après le tout Etat, l'heure est au partenariat entre les différents acteurs de la vie économique et sociale, à la solidarité, à la recherche de toutes formes de synergie et à l'ingénierie territoriale. C'est dans ce contexte, que l'APC doit apparaître comme un élément fédérateur de toutes les initiatives qui participent à l'amélioration du cadre de vie du citoyen, à la valorisation et au marketing d'un

espace. C'est à l'APC que revient ainsi la charge de promouvoir son espace pour l'accueil des entreprises et de l'investissement devant se constituer en centre d'apprentissage de la démocratie de proximité qui la tiendra comptable de l'accomplissement de ses missions, devant penser un autre mode de gestion, permettant de passer du stade de collectivités locales providences à celui de collectivités locales entreprises et citoyennes responsables de l'aménagement du développement et du marketing de son territoire. La structure qui me semble la plus appropriée pour créer ce dynamisme, ce sont cinq à six chambres de commerce régionales qui regrouperaient l'Etat, les entreprises publiques/privées, les banques, les centres de formation professionnelle, et les universités/centres de recherche. L'action des chambres de commerce régionales, lieu de concertation mais surtout d'impulsion pour la concrétisation de projets s'articulerait, autour de cinq axes directeurs : premièrement, dynamiser les infrastructures de base et préparer des sites confiés à des agences de promotions immobilières publiques et privées ; deuxièmement, l'avenir appartenant à la science et ce dans tous les domaines économiques et militaires, mettre à la disposition des sociétés une main-d'œuvre qualifiée grâce à un système de formation performant et évolutif allant des ingénieurs, aux gestionnaires, aux techniciens spécialisés et ce, grâce aux pôles universitaires et des centres de recherche, évitant ce mythe d'une université par wilaya. Ainsi, nous assisterons à une symbiose entre l'université et les entreprises où les étudiants vivront la dialectique entre la théorie et la pratique. Les Etats-Unis étant un des pays les plus décentralisés du monde, j'ai pu constater l'expérience du pôle régional de Greenville -Caroline du Sud, USA suite à une longue tournée de deux mois que j'ai effectuée aux USA en 1994- ayant donné une conférence à l'Université de

Clemson, ayant rencontré le gouverneur de cette région, jouant le rôle de régulateur, et d'importantes personnalités US à Washington, des départements du Trésor, de l'Energie, de la City Bank à New York et de la bourse de Chicago et des sénateurs ; la troisième action est de favoriser des entreprises souples reposant sur la mobilité et les initiatives individuelles. Des tests ont montré que l'initiative personnelle, pour certains produits, permet d'économiser certains équipements (donc d'avoir un amortissement moindre dans la structure des coûts) et de faire passer le processus de sept (7) minutes (420 secondes) à 45 secondes soit une économie de temps de plus de 90 % améliorant la productivité du travail de l'équipe ; la quatrième action, la Chambre de commerce intensifierait les courants d'échange à travers différentes expériences entre les régions du pays et l'extérieur et l'élaboration de tableaux de prospectifs régionaux, horizon 2021/2030. La cinquième action est la mise à la disposition des futurs investisseurs de toutes les commodités nécessaires, devant aboutir à des prospectives pour un tableau de bord d'orientation des activités de la région 2021/2030. En conclusion, la véritable décentralisation, processus complexe éminemment politique, implique de poser le rôle de l'Etat et son articulation avec le marché dans la future stratégie socio-économique ce qui renvoie au mode de gouvernance devant favoriser une démocratie participative et citoyenne, tenant compte de notre anthropologie culturelle comme l'a démontré l'économiste indien, prix Nobel, A. Sen. L'aménagement du territoire doit placer l'homme pensant et créateur au cœur du développement avec un triple objectif : une société plus équilibrée et plus solidaire, la croissance au service de l'emploi et mettre l'Algérie au cœur du développement de la Méditerranée et de l'Afrique espace naturel de l'Algérie afin de favoriser une prospérité partagée.

EXPORTATIONS HORS HYDROCARBURES

Conquérir le marché extérieur par la qualité des produits

Afin de réussir la diversification économique, il est indispensable de favoriser les exportations hors hydrocarbures, en encourageant, notamment, l'accès au marché des pays d'Afrique subsaharienne aux produits agricoles et agroalimentaires.



Le secrétaire général (SG) du ministère du Commerce et de la Promotion des exportations (MCPE), Redouane Alili, a indiqué que "toutes les facilités sont accordées aux exportateurs au titre des orientations de l'Etat concernant la promotion de l'exportation hors-hydrocarbures". "Les pouvoirs publics s'emploient à mettre à la disposition des exportateurs toutes les facilités conformément aux orientations de l'Etat concernant la promotion des exportations hors-hydrocarbures", a affirmé Alili qui présidait l'ouverture d'une exposition sur la production nationale destinée au marché africain, en présence des autorités de la wilaya d'Adrar. "L'exportation devient un choix stratégique de l'Etat à la lumière des revenus d'exportation établis à plus de trois milliards de dollars réalisés, pour la première fois, hors hydrocarbures", a souligné le SG du MCPE, affirmant que "cette performance traduit la forte volonté pour relever le défi d'atteindre, à la fin de l'exercice en cours, un important volume de revenus d'exportations hors-hydrocarbures et, par la même, réduire les importations".

"Au regard de l'importance qu'elle accorde aux relations économiques avec l'Afrique, l'Algérie a opté pour l'adhésion à la zone africaine de libre échange en vue d'exporter tous les produits algériens de qualité", a soutenu, à ce propos Alili.

Promouvoir le transport aérien pour développer les exportations

"La wilaya d'Adrar occupe, à l'instar d'autres wilayas frontalières, une place de choix sur laquelle compte l'Etat pour

servir de zone de transit et d'exportation vers l'Afrique", a souligné le même responsable. Lors de son inspection des stands de l'exposition qui a eu pour cadre le théâtre en plein air de la ville d'Adrar, le représentant du ministère a estimé que "cette manifestation a permis d'avoir une idée sur la qualité des produits nationaux exportables, de connaître des opérateurs professionnels et de s'enquérir des filières productrices prometteuses". De son côté, le président de l'Association nationale des commerçants et artisans algériens (ANCA), Hadj Tahar Boulouar, a mis en avant l'importance que revêt cette exposition qui sert d'espace aux opérateurs activant dans les différents domaines afférents à la distribution et l'exportation, dont des producteurs, commerçants de troc, des organismes publics, professionnels, administratifs, financiers et accompagnateurs. Selon Boulouar, "la relance de l'exportation et du commerce de troc vers les pays africains devra impulser directement le développement socioéconomique de la wilaya d'Adrar dans la mesure où elle contribuera à générer des emplois nécessaires pour les opérateurs qui ambitionnent de donner forme aux unités de production dans les wilayas frontalières devant servir de base logistique à leurs activités".

La représentante du groupe public de transport terrestre de marchandises et logistique "Logitrans", Radia Salamani, a, pour sa part, indiqué que son "entreprise œuvre à accompagner les exportateurs à acheminer leurs marchandises vers certains pays africains, dont la Mauritanie, le Mali, le Niger, le Sénégal, la Tunisie et la Lybie, dans l'avenir".

"Le groupe a adhéré d'une manière effective à la stratégie visant la promotion

des exportations hors-hydrocarbures par l'organisation, ces trois dernières années, de 97 caravanes commerciales, dont l'accompagnement à l'échelle nationale de 102 opérateurs économiques y compris ceux des wilayas frontalières", a fait savoir Mme Salamani. "Ces efforts ont été déployés pour l'acheminement international de divers produits à la faveur des moyens matériels et humains du groupe par souci de conquérir le marché africain", a-t-elle ajouté. "Le groupe entend organiser une caravane commerciale vers Nouakchott et Nouadhibou (Mauritanie) et d'autres caravanes similaires vers le Mali", a-t-elle indiqué, avant d'appeler les opérateurs économiques à mettre à profit les services offerts par le groupe.

Le wali d'Adrar, Larbi Bahloul, a, pour sa part, convié les opérateurs participant à cette manifestation d'œuvrer à l'ouverture des antennes de production local au niveau d'Adrar, avant d'assurer que "les services de la wilaya sont prêts à mobiliser tous les moyens d'appui et d'accompagnement disponibles pour permettre aux entités productives d'ajouter un plus au tissu économique local et consolider les opportunités d'exportation à destination des marchés des pays limitrophes et de l'Afrique".

Des produits exportables de qualité compétitive

Initié par le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations, avec le concours de l'Association nationale des commerçants et artisans algériens, en coordination avec la wilaya d'Adrar et d'autres organismes, cette exposition, qui regroupe de nombreux opérateurs économiques, industriels et artisans, vise à vulgariser le produit algérien qui jouit d'une qualité compétitive exporta-

ble. L'occasion a été mise à profit pour mettre en exergue les missions dévolues à certains organismes, dont le Fonds spécial pour la promotion des exportations (FSPE) et l'Agence nationale de promotion du commerce extérieur (ANPCE). Cet événement commercial, devant s'étaler sur deux semaines, constitue une occasion pour exposer les produits, mis en valeur par le commerce du troc, sollicités par aussi bien le consommateur algérien qu'étranger.

Des opérateurs économiques se sont félicités de cette manifestation qui leur permettra, ont-ils dit, de s'enquérir des différents services et organismes concernés par l'accompagnement du commerce du troc et d'exportation".

"Nous souhaitons vivement rapprocher ces services des opérateurs locaux d'Adrar pour conférer plus d'efficacité aux procédures d'accompagnement et de mettre à jour la listes des produits éligibles à l'exportation et à l'importation pour satisfaire la demande bilatérale des deux bandes frontalières de l'Algérie et des pays africains voisins", ont considéré des participants locaux.

Ce rendez-vous commercial prévoit l'exposition de diverses activités d'entreprises liées à la production agroalimentaire, industrielle, des services, d'artisanat, très sollicités dans les pays africains, dont les équipements électroménagers, les matériaux de construction, l'ameublement, les effets vestimentaires, les dattes, la tomate, l'industrie manufacturière, les produits d'hygiène et les produits cosmétiques.

Le programme de cet événement prévoit également une journée d'étude sur les perspectives d'exportation vers le marché africain, qui sera animé, en présence d'opérateurs économiques et responsables de start-up, par des experts, des universitaires, des représentants d'organismes professionnels et d'institutions financières concernées par l'accompagnement du commerce extérieur. Mettant à profit cette manifestation, la délégation officielle a donné le coup d'envoi d'une caravane commerciale composée de 20 camions cheminant une quantité de plus de 60 tonnes de divers produits et marchandises vers le marché africain.

R. E.

LA 1^{re} DU SALON "RENOV-DECO" EN OCTOBRE À LA SAFEX

Présenter les dernières innovations et techniques

La première édition du salon de l'aménagement, de la rénovation et de la décoration (Renov-Deco) aura lieu du 11 au 17 octobre prochain au palais des expositions à Alger, a annoncé dans un communiqué, la Société algérienne des Foires et exportations (Safex). Dans le cadre de la mise en œuvre du programme des manifestations économiques pour le deuxième semestre de l'année en cours, la Safex lance la 1^{ère} édition du salon de l'aménagement, de la rénovation et de la décoration RENOV DECO et ce pour la période allant du 11 au 17 octobre 2021

au palais des expositions, a précisé la même source. Le salon offrira l'opportunité à l'ensemble des professionnels et acteurs du secteur pour présenter leurs produits et services, leur savoir faire et les dernières innovations et techniques et constituera un espace de rencontres et d'échanges entre les spécialistes du domaine et le grand public, explique le document. L'événement, souligne la Safex, renseignera également sur un marché "en plein essor" qui ne cesse d'évoluer à la faveur des multiples programmes de logement engagé

par l'Etat, dont le rythme de livraison s'est accéléré ces deux dernières années au profit des bénéficiaires. Les visiteurs (ménages, passionnés d'art et déco ou détenteurs de projets en quête d'inspiration) trouveront toutes les solutions et réponses à leurs questions et ne manqueront pas de piocher des idées de design, de tendances de décoration et de styles d'aménagement intérieur et extérieur, affirme la Safex.

Les Domaines d'activités du salon concernent tous travaux d'aménagement intérieur et extérieur, travaux de rénova-

tion, étanchéité, plomberie, chauffage, énergie, articles et objets de décorations, arts et artisanat, bricolage et outillage, jardin et piscine, bureaux d'études, d'expertise et conseil, banque et assurance, ainsi que d'autres activités connexes, annonce la Société.

La Safex a, par ailleurs, informé les opérateurs qu'elle offre une réduction de 10% sur les prix, pour toute inscription avant le 24 septembre en cours, compte tenu de la conjoncture difficile induite par la crise de la Covid-19.

R. E.

ORAN, SERVICES DE LA WILAYA

Levée du gel sur plus de 4.500 logements promotionnels aidés



Les services de la wilaya ont indiqué, mardi 7 septembre, que le projet de réalisation de plus de 4.500 logements de la formule logements promotionnels aidés sera relancé après la levée dernièrement du gel sur ce programme.

PAR BOUZIANE MEHDI

Le wali d'Oran, Saïd Sayoud, a, lors d'une visite au nouveau pôle urbain Chahid Ahmed-Zabana de la commune de Misserghine, effectuée lundi 6 septembre, annoncé la levée

du gel sur 4.500 logements promotionnels aidés et la relance du projet dans les plus brefs délais.

Selon l'APS, le premier responsable de la wilaya a rassuré les souscripteurs et les promoteurs immobiliers concernés par ce quota de logements que la réalisation de ce programme sera relancée incessamment et il a aussi annoncé que les opérations d'affichage des listes de bénéficiaires des logements sociaux débiteront la semaine prochaine à travers les différentes communes, ainsi que les opérations de relogement des habitants des logements précaires et des constructions illicites.

Lors de cette visite, un exposé sur les différents projets de logements de la

formule location-vente (AADL), ainsi que les structures et équipements publics en cours de réalisation au niveau de ce nouveau pôle urbain a été présenté.

Le wali d'Oran a, au pôle urbain d'Oued Tlalat, inspecté les projets de réalisation de 8.000 et 2.000 logements publics locatifs et 700 autres similaires réservés aux habitants de cette collectivité locale, insistant à ce propos sur la nécessité de renforcer les chantiers pour achever les travaux d'aménagement extérieur, notamment en ce qui concerne le raccordement aux différents réseaux, ainsi que le raccordement du pôle urbain à l'autoroute Est-Ouest.

B. M.

TIZI-OUZOU, INCENDIES DU 9 AOÛT DERNIER

Le Contrôle technique des constructions expertise 1.705 habitations

Un total de 1.705 habitations brûlées par les incendies du 9 août dernier à Tizi-Ouzou ont été expertisées par les ingénieurs de l'organisme de Contrôle technique des constructions (CTC), a indiqué, mardi 31 août, le wali Djilali Doumi.

M. Doumi, qui a été installé, samedi 28 août, à la tête de l'exécutif local, a effectué une visite de travail dans les daïras de Larbaâ Nath Irathen et de Mekla pour s'enquérir de l'état d'exécution des mesures de prise en charge des sinistrés, décidées par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

Dans une déclaration à la presse en marge de sa visite dans ces régions sinistrées, le wali a indiqué que jusqu'à lundi 30 août, 1.705 habitations ont été expertisées et classées, selon le degré d'atteinte, par les ingé-

nieurs du CTC. Les listes de ces maisons ont été validées par les commissions de daïras en attendant leur validation définitive par la commission de wilaya. Les familles qui ne se sont pas encore rapprochées des services des communes pour s'inscrire sont d'ailleurs invitées à le faire, afin d'éviter toute omission.

Le wali qui a inspecté des établissements scolaires touchés par les incendies, dont les écoles primaires d'Icharidhen et d'Ait Aggouacha, a observé que les communes concernées ont pris en charge les travaux de réhabilitation qui ont déjà démarré au niveau de certaines écoles.

Selon le directeur local de l'éducation, Ahmed Laâlaloui, présent à cette visite, environ 13 établissements scolaires ont été endommagés durant ces incendies, rassurant que les

travaux de réhabilitation ont déjà démarré et que ces structures seront prêtes pour recevoir les élèves à la prochaine rentrée.

S'agissant des autres structures dégradées, notamment celles du secteur de la santé, le wali a donné des instructions pour la réparation des dégâts causés par les feux afin de les rendre opérationnelles, ainsi que pour le recrutement du personnel nécessaire pour leur fonctionnement, comme c'est le cas pour la salle de soins du village Ath Heg.

Quant aux dégâts causés au secteur de l'agriculture, le wali a fait cas, entre autres, de plus de 14.600 ha d'oliviers et de 19.700 exploitations agricoles brûlées, les opérations de recensement n'étant pas encore clôturées.

APS

KHENCHELA

Raccordement de 5 localités de Babar aux réseaux d'AEP et d'assainissement

Cinq localités relevant de la commune de Babar, dans la wilaya de Khenchela, ont été raccordées aux réseaux d'alimentation en eau potable (AEP) et d'assainissement, selon l'Assemblée populaire de cette collectivité locale.

Les mechtas Guerfi et Djarbou, relevant de la rive ouest de la localité Aïn Djarbou, et la localité d'Oued Sekikine de Babar ont été raccordées récemment au réseau d'AEP, a précisé à l'APS le président de l'APC de Babar, El-Ayche Boumadjeur. L'élu local a fait part également de l'achèvement de l'opération de réalisation d'un projet d'extension des réseaux d'assainissement dans les localités Aïn Lahma et Bouzouak dépendant de cette commune. Les projets, lancés durant le premier trimestre 2021, ont été réalisés dans un délai qui n'a pas dépassé les 6 mois, a ajouté le président de l'APC de Babar. Le financement des opérations d'extension et de réalisation des réseaux d'AEP et d'assainissement des mechtas Guerfi, Djarbou et des localités Bouzouak, Aïn Lahma et Oued Sekikine s'inscrit dans le cadre du plan communal de développement (PCD) de cette collectivité locale. M. Boumadjeur a fait part de l'importance de ces raccordements dans l'amélioration des conditions de vie des citoyens et dans la préservation de l'environnement et de la santé publique dans la commune de Babar.

M'SILA

Production de 80.000 quintaux de tomates

Une production de 80.000 quintaux de tomates a été réalisée à M'sila durant l'actuelle saison agricole, ont annoncé, mardi 7 septembre, les services de la wilaya. Cette quantité de tomate a été produite sur une superficie de 400 ha, ont précisé les mêmes services, ajoutant que le rendement par hectare dépasse les 220 quintaux. Comparativement à la saison agricole précédente, la production de la tomate a connu dans la wilaya de M'sila une augmentation de 4.000 qx.

Cette augmentation est expliquée par l'entrée en exploitation de nouvelles superficies et l'introduction de techniques permettant d'augmenter la production de la tomate par hectare.

Afin de mettre en valeur la production de la tomate, les services de l'agriculture de la wilaya de M'sila intensifient les campagnes de vulgarisation agricole en direction des producteurs en plus de les accompagner dans le cadre des programmes de soutien initiés par l'Etat, ont indiqué les mêmes services.

Les résultats obtenus en matière de la production de la tomate, une activité nouvellement introduite dans la wilaya de M'sila, traduisent le développement de cette filière, a conclu la même source avant de rappeler que l'unité de transformation de la tomate implantée à la commune de Khobana (M'sila) reçoit une quantité « importante » de la tomate acheminée auparavant à des unités localisées à Guelma et Annaba.

APS

Le cannabis synthétique peut-il freiner la croissance des tumeurs cancéreuses?

Le cancer colorectal étant toujours en augmentation, notamment parmi les jeunes, des chercheurs de l'université de Pennsylvanie ont mis en évidence, selon une nouvelle étude révélée par The Daily Mail, que certains cannabinoïdes synthétiques ralentissaient la croissance des cellules tumorales du cancer du côlon.

Une nouvelle étude de chercheurs américains suggère que le cannabis synthétique pourrait ralentir la croissance du cancer d'une partie du gros intestin. Ainsi, une équipe de l'université de Pennsylvanie a testé plusieurs composés de cannabinoïdes, synthétiques et naturels, contre les cellules cancéreuses, a relaté *w*. Et alors que le cannabis naturel avait peu d'effet sur les cellules de la maladie, 10 composés synthétiques différents ont tous contribué à ralentir la croissance des cellules tumorales.

"Maintenant que nous avons identifié les composés qui, selon nous, ont cette propriété, nous pouvons commencer à les modifier pour les rendre plus efficaces contre les cellules cancéreuses", a déclaré un des co-auteurs de l'étude, Kent Vrana, cité par le quotidien.

Un spécialiste allemand désigne la "meilleure mesure de précaution" contre le cancer. Ces composés, souligne le journal, ne proviennent pas du cannabis, mais sont



fabriqués en laboratoire pour imiter la structure de ceux présents dans la plante. Les récepteurs aux cannabinoïdes sont impliqués dans le maintien du système digestif. Ainsi, notre corps possède un système endocannabinoïde — une série de récepteurs — qui fait partie du système nerveux central. Ce réseau de récepteurs est impliqué dans le maintien d'un système digestif sain et stable, notamment au niveau du côlon et du rectum. Des études précédentes ont prouvé que deux de ces récepteurs pourraient activer ou désactiver la croissance tumorale.

Une première expérimentation avant une future légalisation?

Il semble que lorsque l'un de ceux-ci, le CB1, est "activé", il contribue à empêcher

la croissance des tumeurs colorectales. Lorsque le récepteur manque ou est désactivé, il favorise la croissance des tumeurs dans les organes. Lorsque l'autre récepteur, le CB2, est activé, il semble avoir l'effet inverse, favorisant la croissance tumorale dans le côlon.

"Et, à terme, nous pourrions explorer le potentiel de ces composés pour développer des médicaments destinés à traiter le cancer", a-t-il ajouté.

Des scientifiques de l'université de Londres avaient précédemment affirmé que l'humanité avait besoin de réduire de moitié sa consommation de viande rouge et de sucre, ainsi que de passer à un régime végétal afin d'éviter l'augmentation de la morbidité du cancer, l'obésité, le diabète et les maladies cardiaques.

Diabète : une pilule d'insuline pour remplacer les injections

Lorsqu'il est question de prendre un médicament, la voie orale apparaît souvent comme le moyen le plus simple. Mais certaines molécules ne survivent pas au passage dans l'estomac et le tube digestif. C'est le cas de l'insuline et de nombreux autres médicaments qui sont donc injectés dans la circulation sanguine. Pour les diabétiques qui se font des injections tous les jours, un médicament oral faciliterait leur traitement et améliorerait leur quotidien. Dans cette étude parue dans *Science*, des chercheurs du MIT, du Brigham and Women's Hospital, de Harvard et de l'entreprise Novo Nordisk, ont créé une capsule qui pourrait changer la vie de ces patients. Pour éviter que l'insuline soit libérée dans l'estomac où elle risque d'être dégradée par les acides gastriques, les auteurs ont imaginé une capsule avec une aiguille. La pointe de l'aiguille est formée d'insuline lyophilisée et comprimée, grâce à un processus déjà utilisé pour d'autres médicaments. Un communiqué du MIT explique le fonctionnement de cette pilule révolutionnaire. Dans la capsule, l'aiguille est fixée à un ressort comprimé maintenu en place par un disque en sucre. Lorsque la capsule est avalée, l'eau dans l'estomac dissout le disque de sucre, libère le ressort et injecte l'aiguille dans la paroi de l'estomac. Comme la paroi de l'estomac n'a pas de récepteurs sensoriels pour la douleur, on peut penser que les patients ne devraient pas ressentir l'injection. Mais comment faire pour que la capsule se positionne correctement, avec l'aiguille prête à injecter l'insuline dans la paroi de l'estomac ? Pour cela, les chercheurs se sont inspirés de la forme d'un animal : la tortue léopard. Cette tortue africaine possède une carapace qui forme une sorte de dôme, ce qui lui permet de se remettre à l'endroit si elle roule.

Agences

Une centaine de médicaments "plus dangereux qu'utiles" !

La revue *Prescrire* a dévoilé sa nouvelle liste de près d'une centaine de médicaments "plus dangereux qu'utiles", à éviter en raison des risques sanitaires "disproportionnés" qu'ils font courir aux patients, avec de nouveaux venus comme le Décontractyl et des produits contre la toux.

Parmi les six médicaments ajoutés cette année à cette liste noire, le Décontractyl (comprimés ou baume), un médicament utilisé pour soulager les douleurs des contractures musculaires. Les effets indésirables - dus au principe actif, la méphénésine - sont principalement des somnolences, nausées, vomissements, réactions allergiques graves et abus et dépendances (effets psychotropes). La pommade expose à des atteintes cutanées graves.

L'antitussif à base d'oxoméazine, qui regroupe de nombreux produits (Toplexil et génériques dont Humex toux sèche oxoméazine) qui a des propriétés neuroleptiques, expose également à des "effets indésirables disproportionnés".

93 médicaments recensés

La liste 2019, qui recense 93 médicaments à ne pas utiliser, à défaut de les voir retirer du marché, a été établie sur la base des analyses publiées dans la revue durant neuf ans, de 2010 à 2018. Le registre des traitements critiqués - cancer, diabète,



arthrose, allergies, maladie de peau, d'Alzheimer, sexualité, toux, arrêt du tabac, etc. - est vaste, pour des maux graves ou bénins. Les médicaments en cause sont nouveaux ou anciens et dépassés, voire pas plus performant qu'un placebo.

Également inscrits cette année, la pommade pour fissures anales Rectogesic, pas plus efficace qu'un placebo, mais susceptible d'entraîner des maux de tête fréquents, ainsi que la cimétidine (Cimétidine Mylan et autres), autorisée

pour des troubles, type brûlures d'estomac et renvois acides. La cimétidine expose à des interactions indésirables avec de très nombreux médicaments contrairement à d'autres produits de la même famille des anti-H2 "antihistaminiques H2".

Les médicaments sont par définition des substances actives et entraînent donc des effets physiologiques. Une partie d'entre eux sont bénéfiques, d'autres le sont moins. Il faut bien peser le pour et le contre. Selon la revue *Prescrire*, les agences sanitaires n'ont pas toujours su

correctement estimer ce rapport...

Trois médicaments retirés en 2018

Trois médicaments de liste 2018 ont été retirés de ce bilan actualisé, à savoir un antibiotique retiré du marché mondial (Ketek) et deux autres en raison de nouvelles données qui sont en cours d'analyse par *Prescrire* : Uptravi pour une maladie rare et grave et l'anticancéreux olaparib/Lynparza. La revue indépendante rappelle que des médicaments contre le rhume comme les vasoconstricteurs décongestionnant par voies orale ou nasale (l'éphédrine, la naphazoline, l'oxymétazoline, la phényléphrine, la pseudoéphédrine qui est contenue dans une dizaine de médicaments et le tuaminoheptane) exposent à un risque de troubles cardiovasculaires graves voire mortels (poussées d'hypertension, AVC, troubles du rythme cardiaque). Fin 2017, les autorités sanitaires ont interdit la publicité grand public pour ces vasoconstricteurs, relève auprès de l'AFP Bruno Toussaint, directeur éditorial de *Prescrire*. "C'est un petit pas qui montre que les autorités reconnaissent que ces produits posent problème, mais sans les retirer du marché", ajoute-t-il. Parmi les nouveaux épinglés, on trouve aussi l'Ocaliva prescrit pour une maladie rare.

BULGARIE

Des élections législatives anticipées sur fond de crise politique

Les Bulgares se rendront aux urnes le 14 novembre pour la troisième fois cette année. Des législatives anticipées et le premier tour de la présidentielle se tiendront en même temps, alors que la crise politique dans le pays s'approfondit.

C'est vite devenu une évidence après les législatives anticipées de juillet : les Bulgares devront retourner aux urnes bientôt. Les tensions politiques n'ont cessé de monter dans un parlement très fragmenté. Six partis y sont représentés, la moitié est issue des manifestations de 2020.



Pourtant ces groupes dits « protestataires » sont bien loin de faire front commun comme ils le laissaient entendre il y a quelques mois. Ils

s'accusent mutuellement de sabotage et d'ententes secrètes avec l'ancien Premier ministre Boïko Borissov.

Premier tour des présidentielles

Toutes les occasions sont bonnes pour hausser le ton : de l'anniversaire du coup d'État communiste de 1944 au budget 2021, en passant par la réforme douloureuse du système judiciaire. Finalement, la date du scrutin coïncidera avec le premier tour de la présidentielle. La Bulgarie est une république parlementaire mais le président est élu au suffrage universel direct. Le chef d'État actuel Roumen Radev est l'homme politique le plus apprécié des Bulgares, avec une cote de popularité de 56%. Il a donc toute les chances d'être élu pour un second mandat.

ASSASSINAT DE JOVENEL MOÏSE EN HAÏTI

Le Premier ministre dénonce des «manœuvres de diversion»

Il y a plus de deux mois, le président haïtien Jovenel Moïse était assassiné en pleine nuit dans sa chambre sans qu'aucun policier de sa sécurité rapprochée ne soit blessé. Le juge choisi pour instruire le dossier a débuté les auditions de quelques personnes arrêtées. Le dossier devient encore plus politique, car l'actuel Premier ministre Ariel Henry est invité au parquet mardi 14 septembre.

Quelques heures seulement après l'assassinat du président, deux appels ont été passés entre les téléphones du Premier ministre Ariel Henry et de Joseph Felix Badio, activement recherché dans le cadre de l'enquête. À 4h03 puis 4h20 du matin ce 7 juillet, le téléphone de ce dernier a été géolocalisé dans le

quartier où se situe la résidence de Jovenel Moïse.

C'est ce que rapporte le commissaire du gouvernement, c'est-à-dire le procureur de Port-au-Prince, dans sa lettre par laquelle il invite Ariel Henry à se présenter mardi au parquet. Le chef du gouvernement met, lui, en garde contre toute tentative de diversion.

Le Premier ministre peut refuser de se présenter au parquet

« Les manœuvres de diversion pour semer la confusion et empêcher la justice de faire sereinement son travail ne passeront pas, s'est exclamé Ariel Henry. Les vrais coupables, les auteurs intellectuels et les commanditaires de l'assassinat odieux du président Jovenel Moïse seront trou-

vés, traduits en justice et punis pour leur forfait. À bon entendeur, salut ! »

Dans sa lettre, le commissaire du gouvernement a signalé que le Premier ministre pouvait refuser de se présenter à l'invitation au parquet, compte tenu - et c'est écrit en gras dans le courrier - « des restrictions dues à [son] statut de haut fonctionnaire ».

Car pour auditionner un ministre, les autorités judiciaires doivent normalement obtenir l'autorisation du président. Une procédure aujourd'hui impossible, car depuis l'assassinat de Jovenel Moïse, Haïti n'a plus de président. Et le mystère quant aux commanditaires de ce meurtre perdure.

SITUATION EN AFGHANISTAN

L'ONU craint des répercussions au Sahel

Dans un entretien à l'Agence France Presse, le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, revient sur les risques que le scénario afghan se produise au Sahel. Avec le désengagement des forces militaires américaines, les talibans ont repris le contrôle du pays en un temps record. Un véritable fiasco pour la communauté internationale.

Pour Antonio Guterres, l'impact psychologique de la situation en Afghanistan sur les jihadistes au Sahel est réel. « Il y a un vrai danger, dit-il. Des groupes terroristes peuvent se sentir enthousiasmés et avoir

des ambitions au-delà de ce qu'ils pensaient (possible) il y a quelques mois. » Le secrétaire général de l'ONU regrette également, de voir des « groupes fanatisés, avec une idéologie où la mort est désirable » affronter des « armées qui se désintègrent ». Et de rappeler les événements au Mali lors de la première poussée vers Bamako en 2013 ou encore au Mozambique récemment. Selon lui, il est donc « essentiel de renforcer les mécanismes de sécurité au Sahel ». « Ce n'est pas seulement le Mali, le Burkina ou le Niger, maintenant il y a des infiltrations en

Côte d'Ivoire, au Ghana », précise Antonio Guterres. Il craint « que la capacité de réponse de la communauté internationale et des pays de la région ne soit pas suffisante face à la menace. »

Depuis plusieurs années, il plaide pour une force africaine de lutte antiterroriste sous mandat et financement de l'ONU. Une proposition soutenue par la France, mais rejetée par les États-Unis, premier contributeur financier des Nations unies. Il est temps « que ce blocage se termine », prévient Antonio Guterres.

R. I. / Agences

ESPAGNE

Les indépendantistes catalans défilent pour défendre la sécession

Comme tous les 11 septembre depuis près de dix ans, les indépendantistes catalans ont défilé dans les rues de Barcelone malgré la pandémie et la démobilitation due aux tensions internes et au manque de feuille de route claire pour atteindre leur objectif de sécession. Comme chaque année depuis 2012, les indépendantistes catalans ont défilé dans les rues de Barcelone. Ce 11 septembre, jour de la « Diada », la fête nationale catalane, ils étaient plus de 100 000 selon la police locale, 400 000 selon les organisateurs de l'association ANC.

« On ne s'y attendait pas, c'est un succès et cela démontre que le peuple de la Catalogne est persistant, est toujours mobilisé et que même les divisions indépendantistes ne l'amènent pas à rester à la maison », explique Elisenda Paluzie, la présidente de l'association ANC.

Une démobilitation due à la pandémie et la colère contre le gouvernement régional

Ces chiffres restent tout de même bien en deçà des précédentes éditions. Pour les militants, la pandémie expliquerait une partie de la démobilitation, mais aussi la colère contre leur propre gouvernement régional. « Ce qui se passe, c'est que les partis catalans, pour beaucoup de raisons, ne font que botter en touche et le peuple se sent seul », estime Felix Alacio. D'ici quelques jours, l'exécutif catalan se réunira pourtant avec Madrid pour une reprise des négociations. Un dialogue qualifié d'inutile et de perte de temps par les plus fervents défenseurs de la sécession ce samedi.

R. I. / Agences

RENFORCEMENT DU LEADERSHIP, UN DES PRINCIPAUX AXES DU PLAN NATIONAL DE LA JEUNESSE

Signature de la décision ministérielle portant mise en place de la commission mixte MJS-FAF

Le ministre de la Jeunesse et des sports, Abderrazak Sebgag a signé la décision ministérielle portant mise en place d'une commission mixte entre le ministère (MJS) et la Fédération algérienne de football (FAF) chargée de l'examen et suivi de la situation du professionnalisme en Algérie, a indiqué la FAF samedi sur son site officiel.

La décision ministérielle portant mise en place de cette commission mixte, ainsi que sa composition, ses missions et son fonctionnement, a été signée le 7 septembre dernier.

Présidée par Ameer Manssoul, en remplacement de Mohamed Mecherara, la commission mixte MJS-FAF "aura, parmi ses missions, à diagnostiquer l'état du professionnalisme en Algérie et de proposer des solutions pour remédier aux problèmes auxquels il fait face depuis plus d'une décennie, conformément aux lois et règlements de la FIFA et de

la CAF", a précisé la même source. "La commission, se réunit, quand c'est nécessaire, sur demande de son président, et dont les conclusions de chaque réunion seront consignées dans un procès-verbal et un registre numéroté, mais non exécutoires qu'après accord du ministre", a ajouté l'instance fédérale.

Pour rappel, cette commission a été installée le mercredi 9 juin 2021 au siège du MJS lors d'une cérémonie présidée par l'ex-ministre de la jeunesse et des sports, Sid Ali Khaldi,

avant qu'elle ne fasse l'objet d'une décision ministérielle signée par l'actuel ministre et qui sera publiée dans le bulletin officiel du MJS. Cette commission mixte est composée de six membres : trois représentants du MJS (Mohamed Nadir Belayar, membre, Sid Ahmed Amrouni, membre, et Adel Lechat, rapporteur) et trois représentants de la FAF (Mohamed Mecherara, membre, Yacine BEN-HAMZA, membre, et Réda Abdouche, membre).



LIGUE DES CHAMPIONS (TOUR PRÉLIMINAIRE ALLER)

Lourde défaite de l'ESS chez les Gambiens du FC Fortune (3-0)

L'Entente Sportive de Sétif, un des deux représentants algériens dans l'édition 2022 de la Ligue des Champions africaine de football s'est lourdement incliné (3-0, mi-temps 1-0) face aux Gambiens du FC Fortune, en match disputé samedi après-midi au stade de l'Indépendance (Bakau), pour le compte du tour préliminaire "aller" de l'épreuve.

Les locaux ont ouvert le score dès la 22e minute, par l'intermédiaire d'Ebrima Camara, avant que Patrick Sylva et Alieu Barry ne doublent la mise, respectivement aux 59e et 82e. Un score relativement conséquent pour les Gambiens, et qui risque de compliquer la tâche aux Sétifiens lors

du match "retour", prévu dans une semaine. A noter que les joueurs de l'ESS ont été perturbés le matin du match, car l'équipe adverse n'avait pas mis de bus à leur disposition pour les emmener au stade. Ce qui a contraint le coach Nabil Kouki et ses poulains à se répartir en plusieurs petits groupes de quatre, pour pouvoir emprunter des véhicules légers.

Les matchs "aller" du ce tour préliminaire de la Ligue des Champions ont débuté vendredi, et ils se poursuivront dimanche, avec le déroulement de sept autres rencontres, dont celle du deuxième représentant algérien dans cette compétition, en l'occurrence : le CR Belouizdad, qui sera en déplacement

chez les Nigériens d'Akwa United. Les débats de ce tour préliminaire "aller" se clôtureront le dimanche 19 septembre courant, avec le déroulement du dernier match inscrit à leur programme, et qui mettra aux prises les Guinéens du CI Kamsar aux Ghanéens d'Accra Hearts Of Oak. Un duel initialement prévu en même temps que les autres matchs, et qui fut finalement reporté au dimanche 19 septembre, à cause de la situation politique que traverse actuellement la Guinée. Ainsi, ce match se déroulera en même temps que les matchs "retour" de ce tour préliminaire, programmés par la CAF entre le 17 et le 19 septembre courant.

Youcef Hammouda, désigné membre du tribunal du football de la Fifa

Le Maître Youcef Hammouda, avocat-conseil de la FAF et Président de la Chambre Nationale de Résolution des Litiges de l'instance fédérale, a été nommé membre du Tribunal du football de la FIFA, a annoncé la Fédération algérienne de football.

"Sur présentation de la Fédération algérienne de football, Maître Youcef Hammouda, avocat-conseil de la FAF et Président de la Chambre Nationale

de Résolution des Litiges de la FAF, a été nommé membre du Tribunal du football de la FIFA" indique un communiqué de l'instance fédérale publié sur son site officiel. Maître Youcef Hammouda qui possède une longue expérience dans le domaine de la juridiction du football sera membre de la Chambre de Résolution des Litiges de la FIFA, représentant des clubs, précise la même source



JP 2020

hommage à Abdelkrim Krai, médaillé d'argent du 1500 m à Tokyo

Le coureur Abdelkrim Krai, couronné de la médaille d'argent du 1500 m dans la catégorie T38 aux derniers jeux Paralympiques de Tokyo, a été honoré samedi à Bordj Bou Arreridj par le chef de l'exécutif local, Mohamed Benmalek.

A l'occasion, le wali a salué dans une lettre adressée à Abdelkrim Krai les efforts considérables déployés par l'athlète paralympique qui a remporté la médaille d'argent 1500 m dans la catégorie T38 aux Jeux paralympiques de Tokyo et honoré l'emblème national lors de ce rendez-vous sportif international, ainsi que la ville de Bordj Bou Arreridj, lui souhaitant d'autres succès et distinctions lors des prochains événements sportifs.

"J'ai vécu les Jeux de Tokyo dans des circonstances très difficiles, du fait que mes préparatifs pour ce rendez-vous sportif étaient interrompus en raison de blessures que j'ai eues, et je craignais que la douleur me revienne avant la compétition" a indiqué à l'APS Krai.

Et d'ajouter : "Dieu merci, les choses se sont bien passées et j'ai pu atteindre ce dont j'aspirais, remporter au moins la médaille d'argent pour ma première expérience dans une telle compétition, et j'ai pu aussi battre le record d'Afrique que je détiens".

Il a également poursuivi : "J'adresse mes plus vifs remerciements au président de la République, Abdelmadjid Tebboune, pour l'hommage qu'il m'a accordé, ce qui me motive, ainsi que mes collègues, à travailler davantage pour obtenir d'autres résultats. J'adresse mes remerciements également aux autorités locales et à la population de ma ville Bordj Bou Arreridj qui m'ont soutenu et encouragé et je dédie ce sacre à ma famille, à mon entraîneur et à tout le peuple algérien qui a interagi avec mon sacre et le sacre de tous mes collègues, athlètes aux besoins spécifiques.

Pour rappel, une cérémonie a été organisée en l'honneur du coureur Abdelkrim Krai, issu de la ville de Bordj Bou Arreridj au siège de la wilaya, présidée par le wali, Mohamed Benmalek, et en présence des autorités locales et de la famille sportive. Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, avait présidé jeudi dernier, au palais du peuple à Alger, en présence des hauts responsables de l'Etat, une cérémonie en hommage aux athlètes participants aux Jeux paralympiques de Tokyo 2020 qui ont décroché 12 médailles et réalisé de nouveaux records africains et internationaux.

58 MINUTES POUR VIVRE



21h05



À la veille de Noël, le policier John McClane vient attendre l'avion de sa femme, Holly, dans un aéroport des environs de Washington. Il remarque les agissements étranges de deux individus qui pénètrent dans les sous-sols réservés au service. Les inconnus ouvrent bientôt le feu sur lui, mais McClane les met hors d'état de nuire. Les autorités de l'aéroport refusent de prendre cette aventure trop au sérieux. Pourtant, ces hommes font partie du commando d'un ex-marine, Stuart, bien décidé à suivre, point par point, un plan diabolique pour récupérer Esperanza, homme politique latino-américain et trafiquant de drogue extradé vers les États-Unis

DEADPOOL 2



21h15



Deadpool doit repartir de zéro. Il va devoir sauver un jeune mutant du nom de Russell. Ce dernier est dans la ligne de mire de Cable, un soldat de la pire espèce qui a le pouvoir de voyager dans le temps. Pour y parvenir, Deadpool va devoir entraîner une équipe de mutants, issus de la X-Force, composé entre autres de Domino, une mercenaire qui maîtrise la chance, de Shatterstar et de Negasonic Teenage Warhead. Mais les ennemis de Russell sont plus nombreux qu'il ne l'imaginait

LES HÉRITIERS



21h10



Diane Granger, la directrice d'Artemis, un cabinet de gestion de crise influent, a disparu sans laisser de traces après avoir décidé de faire une sortie en solitaire sur son voilier. Sans nouvelles d'elle depuis une semaine, Stan, Claire et Mehdi, trois jeunes conseillers de l'agence, en informent la police. D'autant que les clients du cabinet s'inquiètent de son absence. Rapidement, Artemis atteint les 70% de rupture de contrats. Afin de sauver la société, Stan, Claire et Mehdi, livrés à eux-mêmes, acceptent de traiter le dossier d'une lanceuse d'alerte

ROBERT BADINTER, LA VIE AVANT TOUT



21h05



Le 18 septembre 1981, la France abolit la peine de mort avec 363 voix pour et 117 contre. Pour Robert Badinter, alors ministre de la Justice de François Mitterrand, qui a conduit la réforme au Parlement, c'est l'œuvre de sa vie. A 53 ans, il entre dans l'Histoire. Raconté grâce à des archives, par son épouse Elisabeth et ses amis Laurent Fabius, Jean-Marc Sauvé, François Binet et Jacques Attali, ce document éclaire sur une des personnalités préférées des Français. Et rappelle combien il a été confronté, pendant plus d'une décennie, à une violence inouïe et à l'opprobre



LA SÉLECTION DU MIDI LIBRE

PEUR PRIMALE



21h00



Martin Vail, avocat aussi soucieux de sa publicité que de son talent, ne tarde pas à se saisir de l'affaire Aaron Stamper, jeune homme accusé du meurtre d'un éminent dignitaire de Chicago, l'archevêque Rushman. Ce dernier hébergeait Aaron, timide provincial ingénu, qu'il a sauvé des dangers de la rue et considérait comme son fils. Lors du procès, Martin a pour adversaire son ancienne compagne, l'avocate Janet Venable, et, intimement convaincu de l'innocence de son client, plaide non coupable. En menant sa propre enquête, l'avocat fait de troublantes découvertes au sujet de l'ecclésiaste et de son protégé

LE SEIGNEUR DES ANNEAUX LA COMMUNAUTÉ DE L'ANNEAU



21h00



Le jeune et timide Hobbit Frodon Sacquet hérite d'un anneau. Loin d'être une simple babiole, il s'agit de l'Anneau unique, un instrument de pouvoir absolu qui permettrait à Sauron de régner sur la Terre du Milieu et de réduire ses peuples en esclavage. À moins que Frodon, accompagné d'une équipe constituée de Hobbits, d'hommes, d'un magicien, d'un nain et d'un elfe, ne parvienne à emporter l'Anneau à travers la Terre du Milieu jusqu'aux crevasses du destin, lieu où il a été forgé, et à le détruire pour toujours

L'AMOUR EST DANS LE PRÉ



21h05



Dans le Tarn-et-Garonne, Delphine reçoit chez elle ses prétendantes ... totalement opposées et clairement rentrées en compétition. Comment l'arboricultrice va-t-elle gérer cette situation ? Sébastien, lavandiculteur et éleveur de vaches Aubrac, recherche une femme calme, joyeuse et surtout pas possessive. Franck est prêt à accueillir ses deux invitées à la ferme qui devront non seulement conquérir le cœur du sylviculteur mais aussi plaire à Oregon, son labrador, ainsi qu'à sa mère. Sur les bords de Seine, Jean-François, éleveur de brebis ariégeois, entame son aventure amoureuse. Il va avoir un coup de cœur fulgurant pour une de ses prétendantes

NEW YORK, UNITÉ SPÉCIALE



23h05



Un soir, tous les étudiants du campus de Westmore assistent au viol d'une jeune femme sur l'intranet de l'université. Lorsque la police arrive, la chambre du dortoir où la scène a été tournée est vide. L'agresseur portait un masque et son seul signe distinctif est un tatouage que portent les membres d'une fraternité étudiante. Les enquêteurs remontent la piste informatique et finissent par trouver l'identité de la victime et du violeur : un jeune homme perturbé par l'enlèvement de son petit frère, survenu dix ans plus tôt

Web : www.lemidi-dz.com
MIDI
Quotidien national d'information *Libre*

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

La rédaction
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.18.22.67
Rédaction : Tél-Fax : 023.18.22.67
Publicité : Tél-Fax : 023.18.22.67
publicite@lemidi-dz.com
Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP
01, avenue Pasteur, Alger

Impression :

Centre : SIA Diffusion : Midi libre

EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16

Adresse : 12 rue Fouzia Moulaha Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fajr	05:01
Dohr	12:44
Asr	16:16
Maghreb	19:01
Icha	20:21

LE MONDE POST-2021

IL SERA TRÈS DIFFÉRENT DE CELUI DE 2001

Le monde post-2021 sera très différent de celui de 2001, année durant laquelle ont été commis les attentats du 11 septembre aux États-Unis, soutient l'expert en géopolitique, Arslan Chikhaoui qui parle d'un terrorisme "globalisé" et d'un ordre mondial marqué par de profonds changements.

"Le monde post-2021 diffèrera de façon notable du monde de 2001 (année symbole) marquée par les attentats des Twin Towers. Aujourd'hui, l'ordre international est au milieu du gué. Il subit de profonds changements", explique Arslan Chikhaoui dans une contribution publiée dimanche dans le quotidien Liberté.

Depuis la formation du système de l'alliance occidentale, en 1949, la nature et la forme des systèmes de l'alliance à l'échelle internationale n'ont pas connu de mutations comparables à celle de ces deux dernières décennies.

La division Est/Ouest, la ligne de partage traditionnelle Nord/Sud risquent de ne plus être un concept très représentatif pour cette nouvelle ère. Le concept Eurasie destiné à supplanter l'ancienne Union soviétique et l'unité de l'Ouest ont également perdu de leur pertinence. "Ce sera surtout dû à la



mondialisation et à la montée en puissance attendue de la Chine et de l'Inde", explique-t-il.

"D'autres divisions au-delà du champ économique risquent de modeler la vision du monde. Pour beaucoup de sociétés, les scissions entre groupes religieux et au sein même de ces groupes, pourraient tracer des frontières aussi marquantes que les frontières nationales." Il relève, en outre, que

"de manière plus générale, le monde de l'après-attentats du 11 septembre 2001 a vu se multiplier les risques de conflits désignés comme des conflits de faible intensité (low intensity conflicts, LIC) définis comme une confrontation politico-militaire entre États ou groupes rivaux, en deçà de la guerre conventionnelle mais au-delà de la compétition pacifique et routinière entre les États". Dans ce contexte,

Arslan Chikhaoui assure que "la recomposition du monde post 2021 est en mouvement accéléré depuis les attentats du 11 septembre 2001 et il sera de plus en plus dessiné et gouverné par des gouvernements invisibles qui s'institutionnalisent". "Le défi majeur sera incontestablement notre capacité d'adaptation rapide", précise-t-il. Par ailleurs, l'expert estime "préoccupant" le fait que le terrorisme soit "lié à plusieurs groupes incontrôlés, extrêmement bien organisés et disposant de moyens importants sans pour autant avoir un commandement centralisé". Pour lui, "le terrorisme s'est aussi globalisé".

"On a vu après les attentats du 11 septembre 2001 qu'Oussama Ben Laden, chef d'Al-Qaïda, possédait des réseaux transfrontaliers, dont les différents membres étaient bien intégrés dans leurs pays d'accueil. Par exemple, les rumeurs sur les spéculations boursières que ces groupes auraient faites juste avant les attentats des Twin Towers montrent aussi qu'ils ont bien intégré les modes de fonctionnement de l'économie de marché", avance-t-il.

JIJEL

Un policier tue 3 membres de sa famille par arme à feu

La série des drames ne cesse de prendre l'ampleur en Algérie, surtout ces derniers temps. Hier encore, dimanche 12 septembre, la wilaya de Jijel s'est bouleversée à cause d'un crime commis par un policier, apprend-on auprès d'une source généralement bien informée.

La même source indique que le mis en cause est un policier travaillant à la Sûreté de wilaya de Jijel. Ce dernier a égorgé trois membres de sa famille, en tirant des balles à l'aide de son arme à feu de service, causant ainsi le décès de sa femme et de ses deux filles, et ce, au sein de leur domicile familial, situé à la commune Taher dans la wilaya de Jijel, avant de prendre la fuite vers une destination inconnue.

Le criminel est toujours en état de fuite

Toujours en état de fuite, les services sécuritaires compétents ont entamé des investigations afin de mettre la main sur le criminel qui a endeuillé toute une famille et le présenter devant la justice. Sachant que le motif de ce drame n'a pas encore été révélé, ajoute notre source.

Il convient également d'indiquer que les corps sans vie des trois victimes ont été transportés par les éléments de l'unité secondaire de la protection civile à la morgue de l'hôpital de Taher.

Pour rappel, ce crime n'est pas le premier de son genre, où à la date de 24 juillet 2020, à M'sila, un policier a endeuillé sa famille en égorgant sa femme, ses beaux-parents et son beau-frère. Quelques mois après, ce dernier a été condamné à mort par le tribunal de M'sila, accompagné d'une amende de 400 millions de centimes.

BORDJ BOU ARRERIDJ

UN IMAM RETROUVÉ CARBONISÉ À RAS EL OUED

Hier dimanche 12 septembre, les habitants de la wilaya de Bordj Bou Arreridj se sont réveillés face à un drame qui a bouleversé toute la ville. En effet, le directeur des Affaires Religieuses et des Wakfs de la wilaya de Bordj Bou Arreridj, a révélé par le biais de la page Facebook officielle de la Direction des Affaires Religieuses de la wilaya, qu'un cadavre carbonisé s'est trouvé dans une vallée à proximité de bâti-

ments dans la région « El Mizane », dans la commune de Ras El Oued.

La dépouille mortelle appartient à un imam

Il s'agit d'un corps sans vie d'un imam qui travaillait à la mosquée « Mohamed El Arbi Ben Tbaty », dans la commune de Ras El Oued. Ce dernier a été disparu des regards depuis plusieurs jours, selon la même source, où il a été retrouvée une dépouille brûlée, la matinée de ce dimanche 12 septembre. La source a ajouté également que la victime souffrait

ces derniers temps de troubles psychologiques et de problèmes familiaux, tout en précisant que les circonstances de cet incident n'ont pas encore été déterminées. Notons que la dépouille mortelle de l'imam a été transportée à la morgue de l'hôpital de Bordj Bou Arreridj. Il convient également d'indiquer que l'affaire fait l'objet d'une enquête, où les éléments de la Gendarmerie nationale territorialement compétents ont lancé des investigations dans le but de connaître les circonstances exactes de ce drame produit à Bordj Bou Arreridj.

PALESTINE

LES AVIONS DE COMBAT ISRAËLIENS FRAPPENT LA BANDE DE GHAZA

L'occupation israélienne a mené tôt, hier, une série de frappes contre plusieurs sites de la bande de Ghaza ce qui a causé des dommages matériels aux biens des citoyens palestiniens, selon des médias palestiniens.

L'occupation a bombardé avec trois roquettes un site à l'est du camp de réfugiés d'Al-Bureij au centre de l'enclave côtière, le détruisant et entraînant des dégâts matériels aux propriétés des citoyens voisins, rapporte l'agence de presse palestinienne (Wafa). Des avions de guerre israéliens ont visé

également avec six roquettes un site sur la route à l'ouest de la ville de Rafah au sud de la bande de Ghaza, ajoute la source. Dans l'intervalle, un site à l'ouest de la ville de Khan Younis a été la cible de frappes israéliennes. Il convient de rappeler que les avions de combat israéliens ont bombardé samedi à l'aube deux sites et une terre agricole au sud et au centre de la bande de Ghaza. L'occupation israélienne maintient un blocus illégal sur la bande de Ghaza depuis 2007. Deux millions de citoyens palestiniens sont soumis injustement depuis à des privations multiples.

BILAN COVID-19 EN ALGÉRIE

20 décès et 246 nouveaux cas

La pandémie du Covid-19 résiste en Algérie. Les cas de contamination, malgré la baisse, sont toujours là. Parmi les malades, des patients en réanimation, d'autres, hélas, meurent des complications liées au virus. Le bilan d'hier fait encore état de plusieurs morts.

Hier le 12 septembre 2021, le ministère de la Santé a annoncé 246 nouveaux cas de contamination à la Covid-19 lors de ces dernières 24 h. Le même bilan communiqué hier déplore 20 nouveaux décès. Les chiffres du ministère font enfin état de 196 cas de guérison et de 33 patients admis en réanimation.

Le bilan de cette journée d'hier porte le total des cas de contamination au Covid-19 en Algérie depuis le début de la pandémie à 199.83 cas. Outre les cas de contamination, le pays déplore un total de 5.578 décès dus aux complications liées au virus.